

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 11, 267-272, 1986
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

A propos de l'identité linguistique

La recherche menée dans le Bassin Houiller Lorrain porte sur la façon dont les identités collectives et personnelles, qu'elles soient linguistiques, nationales ou sexuées, s'inscrivent et se transmettent dans ce qu'on appelle au sens juridique du terme "une famille". Inversement, le discours tenu sur ces identités va permettre de dégager la manière dont une personne "dessine" subjectivement son groupe familial à partir de ses investissements (de qui va-t-elle parler? qui va-t-elle oublier?).

Caractéristiques du lieu d'enquête

Bordé au nord par la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, le Bassin Houiller Lorrain fait partie du département de la Moselle. Sa situation est paradoxale: région française de langue allemande, elle est située à l'intérieur des frontières politiques françaises mais à l'extérieur de son aire linguistique, à l'extérieur des frontières politiques allemandes mais à l'intérieur de son aire linguistique. Frontières nationales et frontières politiques ne coïncident pas. La première, la frontière nationale, a subi sept modifications de son tracé depuis le traité de Versailles en 1815. La seconde, la frontière linguistique, se caractérise par sa stabilité. Etablie vers le VI^{ème} siècle, résultat de conflits entre influences francques et influences romanes, elle sépare en deux la Lorraine: d'un côté la Lorraine romane, de l'autre la Lorraine thioise au dialecte germanique: le platt.

Celui-ci depuis le début du siècle connaît le sort de tous les dialectes de France. Lorsque le français s'impose dans les écoles il est de plus en plus méprisé et, rejeté hors de la sphère des institutions, il se cantonne dans le groupe familial.

Cependant, en Lorraine, le poids de l'histoire (trois conflits de plus en plus sanglants, trois annexions, cinq changements de langue et de nationalité) va charger le platt d'une autre dimension

et rendre très complexe pour les habitants cette notion d'identité linguistique. Ceux-ci vont par exemple développer une forte culpabilité à l'égard de leur dialecte, amalgamé à la langue des "boches". Cette culpabilité mettra plus de trente ans à se dire et à s'atténuer.

L'enquête s'est déroulée dans un village à tradition rurale qui a subi une forte poussée démographique entre 1946 et 1980. Il est passé de 2.000 habitants à 11.000 et ceci à cause du forage d'un certain nombre de puits de mine sur la commune. 14 % de la population est composée par des travailleurs émigrés. Cependant, dans le Bassin Houillier, les premières vagues d'émigration datent du début du siècle.

Pour essayer de cerner ce qu'il en est de cette question des identités, de la façon dont elles se construisent et se transmettent, j'ai procédé dans la première partie de ce travail à un recueil d'histoires familiales sous une forme très particulière, celle de la généalogie. Ceci m'a permis de mettre en évidence une structure originale du système de parenté des Lorrains "de souche": l'importance de la double filiation, d'une part en lignée maternelle, d'autre part en lignée paternelle. Le nom sera transmis en lignée paternelle, les biens, en l'occurrence la maison et la tombe, seront transmis en lignée maternelle. Au niveau des identités collectives, l'identité "être français" va trouver son étayage du côté de la lignée paternelle et va trouver son appui sur un nom dit "de consonnance française". L'identité régionale "lorrain germanophone" s'étaye en lignée maternelle sur des pratiques langagières et sociales en relation avec la terre, la maison et la tombe.

La deuxième partie de la recherche met l'accent sur la notion de transmission des identités, à partir de cas particuliers. J'ai effectué une série d'entretiens auprès de femmes d'une même famille appartenant à des générations différentes. Pour cette communication j'ai choisi de présenter deux brefs exemples tirés des entretiens

d'une grand-mère et de sa petite-fille. Ceux-ci montrent bien à quel point les questions d'identité linguistique sont dépendantes du système de parenté et ne s'expriment qu'en référence à ce système. Dans le premier exemple la grand-mère Hélène est en train d'acquérir une nouvelle identité linguistique, dans le second sa petite-fille manifeste, à travers un lapsus, qu'il n'est pas facile de se dire de langue germanique.

Hélène et le français

Hélène, née en 1923, est élevée essentiellement en platt. Sa scolarité se déroule en français mais, quoique bonne élève, c'est une langue qu'elle n'utilise jamais en dehors de l'école. Elle a quatre enfant et sept petits-enfants à qui, jusqu'à il y a quelques temps, dans la communication elle s'adressait principalement en dialecte. "Ma mère ne parle pas le français", m'avait fait remarquer son fils trois ans auparavant, me déconseillant de la rencontrer. "A qui le parlerait-elle, d'ailleurs? Elle n'en a pas besoin". Il y a quelques mois devant le magnétophone, Hélène faisait preuve d'une maîtrise assez surprenante de cette langue. Que s'était-il passé durant ces trois ans? Qu'est-ce qui avait décidé Hélène à franchir ce pas?

La clé de cet apprentissage rapide nous est donnée au tout début de son entretien, à travers une phrase évoquant son frère Jean qu'elle a beaucoup aimé, mort à 19 ans à la guerre: "Mon frère, il était cinq ans plus jeune que moi. C'est maintenant la même chose que ma fille qui habite en bas (au rez-de-chaussée de la maison). Elle a une fille qui a dix ans, elle a un garçon qui a cinq ans. Ils ont aussi cinq ans de différence". Or, ce petit-fils s'appelle aussi Jean. De ses sept petits-enfants, c'est le seul dans tout l'entretien qu'elle appellera "mon petit-fils", alors qu'elle appelle la soeur de ce dernier "la fille de ma fille", comme pour insister sur le lien de filiation qui la relie à sa petite-fille. Cette structure

frère/soeur est identique sur trois générations. En effet, la mère d'Hélène avait un frère nommé lui aussi Jean, qu'Hélène évoque à travers un lapsus: "Oncle Jean, c'était le frère à ma soeur... non, à ma mère". C'est donc avec Jean son petit-fils qu'elle va commencer à parler le français, abandonnant progressivement sa langue maternelle.

Ce qui a fonctionné pour la faire "entrer" de façon active dans la langue française, c'est donc une identification à la "fille de sa fille" reconstituant ainsi le couple frère/soeur qu'elle formait cinquante ans plus tôt avec son propre frère. C'est avec lui d'ailleurs qu'elle s'amusait, de retour de l'école, à parler français. Ensuite, aucun argument patriotique, utilitaire ou intellectuel ne l'avait plus jamais décidé à entreprendre cet effort. Mais ce renoncement "volontaire" à la langue de ses ancêtres pour s'adresser à ses descendants, marquant ainsi une nouvelle identité linguistique, est accompagné d'une espèce de sentiment de deuil par rapport à une perte qu'il faut intégrer: "de toute façon, ça n'existe plus, hein, ce qui était chez nous". Ce qui n'existe plus, et Hélène le souligne à plusieurs reprises, ce sont les mots pour appeler les choses: la forêt, les collines. "Et maintenant personne ne s'intéresse plus à ça, comment ça s'appelle". Comme si le paysage ancestral s'effaçait peu à peu avec la disparition des mots, pour devenir une terre anonyme, ou plus précisément une terre dont la maîtrise lui échappe totalement.

Anne et le dialecte

Anne, 17 ans, encore au Lycée, a vécu dans sa petite enfance avec ses arrière-grands-parents qui lui parlaient dialecte, comme ses grands-parents. Elle est très liée à sa grand-mère Hélène dont elle dit "c'est ma deuxième mère". Comme pour sa mère et sa grand-mère, sa maison, son village et sa région sont l'objet d'un vif attachement qui englobe aussi le dialecte. A propos de celui-ci, elle espère contre toute évidence le voir transmis à ses enfants par ses

parents, ainsi qu'elle-même l'a appris de ses grands-parents.

Cependant, alors que tout le discours conscient vient affirmer l'importance de son identité linguistique en tant que Lorraine germanophone, un lapsus va souligner à quel point il est difficile d'assumer cette identité dont les caractéristiques sont germaniques. "Disons que pour moi", déclare-t-elle au cours de l'entretien, "c'est même une fierté aujourd'hui de parler patois". Et ce thème fera l'objet de plusieurs développements. Cependant, plus loin, interrogée sur le fait de porter un nom à consonnance française, ce qui est relativement rare, Anne a cette jolie réflexion: "Oh, moi, ça m'est égal, hein... je pourrais m'appeler Durand, Dupont aussi; ça, ça ne joue pas pour moi. Je préfère pas m'appeler X. (elle cite le nom de jeune fille, de consonnance germanique, lui, de sa grand-mère maternelle) ou Schmidt ou ce qu'il y a dans la région, Muller". Choisisant des noms apparemment au hasard, Anne oppose consonnance française à consonnance germanique, mais aussi non de jeune fille de la grand-mère maternelle à nom du père.

A travers ce lapsus, l'adolescente semble souligner deux choses. Tout d'abord que la marque germanique portée par la langue sera d'autant mieux acceptée que quelque chose indique clairement l'appartenance francophone de la personne qui parle: la sonorité du nom de famille, par exemple. Ensuite Anne nous indique très subtilement que son identification aux images maternelles (mère et grand-mère) si présentes dans son discours ne doit pas nous cacher l'importance "du père" (1) et de la lignée paternelle. "Si le dialecte disparaît il ne restera rien", disait sa mère. Anne reprend presque mot à mot les paroles de celle-ci mais en changeant l'objet de son investissement: "S'il n'y a plus de mine, il n'y aura plus rien". Or, on est mineur de père en fils dans cette famille, et si le frère d'Anne manifeste une vive répugnance à l'égard de ce travail, Anne avoue un

(1) Non pas de son père mais du père au sens de la "fonction père".

grand intérêt pour cette profession.

En conclusion, pour Anne comme pour Hélène, mise en jeu selon des processus différents, l'expression de leur identité linguistique est inséparable de ce qui fonctionne pour elles comme repères identificatoires à l'intérieur du système de parenté. Repère identificatoire peut se définir comme l'ensemble des termes auxquels une personne va se référer pour parler d'elle-même. Elaborés à partir des discours sociaux et familiaux, ceux-ci sont l'expression consciente de mécanismes d'identification qui, eux, sont inconscients.

Marie-Lorraine Pradelles de Latour
Université Louis Pasteur Strasbourg I
LADISIS - UA du CNRS n° 668
12, rue Goethe - F-67000 STRASBOURG